

SALLES-LA-SOURCE. Inquiétudes autour de la remise en route de l'usine hydroélectrique

L'usine hydroélectrique de Salles-la-Source a repris du service ce week-end après 16 mois d'arrêt pour cause de fuites dans la conduite forcée. De quoi alerter les militants de Ranimons la cascade qui rappellent que le maire de Salles-la-Source a interdit, depuis août 2017, le passage de la route de la Crouzie (qui permet d'accéder à l'usine) pour des raisons de sécurité dans l'attente d'un diagnostic complet sur la sécurité de l'installation. « La SHVSS n'a pu intervenir pour colmater les fuites, explique Bernard Gauvain. Ou alors illégalement. La société a ensuite

redémarré le turbinage sans même en informer le maire et la police de l'Eau qui n'aurait pas manqué de transmettre l'information ». L'association rappelle que les biens de la concession sont revenus en totalité à l'État depuis le 31 décembre 2005. « Il est donc choquant de constater que le gérant de l'usine puisse continuer à en disposer comme bon lui semble et sans contrôle », ajoute le porte-parole de Ranimons la cascade. Pour mémoire, le jugement du dossier, sur le fond, est programmé au 22 janvier devant la cour d'appel de Bordeaux.

